

8. La Politique des Ressources (du club)



Sujet difficile à traiter s'il en est car les ressources financières du club, sont très souvent impactées par les ressources humaines nécessaires pour bien fonctionner.

Nous savons tous en effet que beaucoup de clubs ne fonctionnent pas uniquement avec des bénévoles et dès lors que l'on fait appel à des salariés ou prestataires, les ressources financières, prennent une importance primordiale !

Alors comment aborder le sujet ?

Chaque club a ses propres besoins, en fonction de son environnement (principalement les structures d'accueil), de son projet à moyen et long terme, de ses objectifs sportifs etc.

Les ressources humaines et financières dépendent donc du choix initial de l'équipe dirigeante. La question à se poser est donc : **des ressources pour faire quoi ?**

Le « petit » club (qui débute en général), tributaire d'une petite salle (4 à 6 tables maximum) et disposant de peu de créneaux de mise à disposition, peut fonctionner avec un éducateur/animateur Fédéral (donc bénévole), quelques dirigeants, quelques jeunes, quelques compétiteurs, quelques personnes pour aider ponctuellement et une subvention municipale réduite...

Beaucoup de clubs correspondent encore à ce cas de figure, même après de nombreuses années, c'est une caractéristique « historique » liée à notre discipline.

Mais le club qui bénéficie de plus d'espace, de plus de créneaux de mise à disposition de la salle et qui affiche un « projet club » basé sur le développement de la discipline et/ou sur la recherche de la performance sportive a bien d'autres besoins, et notre fiche va porter sur l'étude de ces derniers.

L'enseignement de la discipline :

Aujourd'hui presque tous les clubs de notre Ligue comptent des jeunes parmi leurs adhérents et il est logique de penser qu'ils ont à cœur de mettre en place une « Ecole de Tennis de Table », pour cela il faut un éducateur ou tout au moins un animateur.

En fonction de ses ressources le club devra choisir :

- Un ou des bénévoles qui devront suivre une formation fédérale (que le club devra payer)
- Un ou des professionnels salariés :
 - Ce qui demande des moyens financiers conséquents
 - Ce qui demande un suivi administratif et comptable non moins conséquents

- Un ou des professionnels indépendants :
 - Ce qui implique de bien vérifier les règles en vigueur pour cette pratique

Suivant le cas (nombre de créneaux et nombre d'adhérents) le nombre d'intervenants et le choix du statut de l'intervenant peut varier entre des salariés ou travailleurs indépendants, mais dans tous les cas la somme annuelle à payer peut vite devenir conséquente, d'où la nécessité de bien savoir maîtriser la gestion financière du club (voir fiche n°9)

L'entraînement des compétiteurs et leurs déplacements :

Là encore le club aura besoin d'entraîneurs bénévoles ou professionnels, ce qui représentera un coût « non négligeable », qui viendra s'ajouter au coût de l'enseignement de la discipline et qui demandera une étude de faisabilité au préalable.

A cela viendront s'ajouter bien évidemment les frais de déplacements de tous les compétiteurs (compétitions individuelles ou par équipes) y compris les heures de coaching (surtout pour les jeunes).

Il est donc fortement recommandé de fixer (règles de trésorerie, internes au club) des règles de remboursements de frais aux accompagnateurs bénévoles, bien connues de tous les adhérents !

L'animation (ou entraînements) du public « loisir » :

Il est aujourd'hui largement admis que le développement de notre discipline, au travers de celui de nos clubs, passe de plus en plus par un accueil « tous publics ».

Pour cela il faut non seulement trouver des créneaux « spécifiques » d'ouverture de la salle, mais aussi des ressources humaines pour les animer, cette animation pouvant aller de la simple « gestion » des personnes présentes, avec quelques conseils personnalisés, à la mise en place de véritables « séances dirigées » (pour le Fit Ping ou le Ping Santé par exemple).

Ces activités entraîneront un coût supplémentaire si on fait appel à un ou des professionnels et là encore il doit être chiffré avec un maximum de précision avant la mise en route des séances.

L'équipe dirigeante et les « aides » bénévoles :

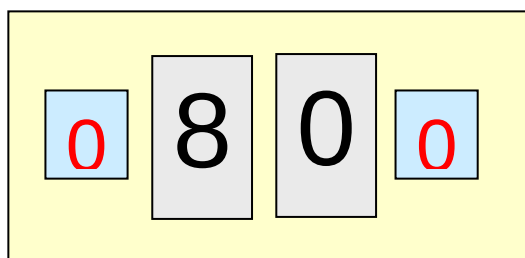
Comme nous l'avons évoqué dans notre fiche n°6 « l'équipe » des bénévoles œuvrant dans le club est primordiale pour en assurer la pérennité, il faut donc sans cesse veiller à la maintenir à un niveau de disponibilités et de compétences suffisant au bon déroulement des activités.

Un autre coût à prendre en compte évidemment dans un budget de fonctionnement, car même avec des bénévoles les dépenses occasionnées par leurs actions peuvent impacter sérieusement le budget du club !

Conclusion : Il paraît facile « d'imaginer » tout ce qui vient d'être dit ci-dessus, mais la grande difficulté réside dans la mise en œuvre de ces quatre « chantiers », car il s'agit bien de chantiers tant les étapes de leur construction doivent être méthodiquement abordées et maîtrisées !

C'est pourquoi nos retours d'expérience nous incitent à conseiller une approche dite des « petits pas » consistant à mettre en place en premier un éducateur/ entraîneur, pour faire démarrer l'activité principale, et vient ensuite, ou si possible conjointement, la constitution d'une équipe de bénévoles qui permettra petit à petit d'envisager la mise en route d'autres activités avec plus de sérénité.

Il est évident que tout ceci est étroitement lié aux possibilités financières du club, point que nous aborderons dans notre prochaine fiche !



Conseils Pratiques

Comment garder nos bénévoles au sein du club ?

- Au niveau de l'équipe d'animation : en leur donnant de l'importance au niveau de leurs tâches, si possibles régulières, sans être trop contraignantes
- Au niveau de l'équipe d'entretien du matériel, mise en place des organisations de manifestations, tenue des buvettes, etc. : en confortant le groupe autour d'un coordonnateur, en leur donnant bien les renseignements et moyens nécessaires pour la réalisation de leurs missions
- Au niveau des capitaines d'équipes : en fixant chaque début de phase l'objectif club (montée ou maintien de l'équipe) et en faisant confiance à celui qui aura donc le rôle de « stimuler » les joueurs (ou joueuses) dans le meilleur état d'esprit possible !
 - Le ou les responsables de vérification des brulages des joueurs ont aussi leur importance, ne pas les oublier !
- Au niveau de ceux ou celles qui vont procéder aux formalités administratives et arbitrales (secrétariat, inscriptions aux compétitions, tenue de la table de marque pour les rencontres sans juge arbitres neutres) : leur compétences et disponibilités sont très appréciables, leur reconnaissance et formation continue sont importantes pour le club
- Au niveau de ceux ou celles qui vont assurer la communication interne et externe au sein du club : les informations de toutes sortes sont intéressantes lorsqu'elles sont « bien canalisées » et diffusées à bon escient, les bons « communicants » ne courent pas les rues, bien les valoriser si vous les avez trouvés !
- Au niveau des aides ponctuelles des parents sur certains événements ou manifestations sportives jeunes : certains parents prennent petit à petit l'habitude de « mettre la main à la patte » et deviennent des aides bénévoles régulières, il est bon de les « reconnaître » et les « valoriser » à l'occasion !

Un dernier point très important : le renouvellement des « cadres » (responsables d'activités au sein du club) est essentiel pour maintenir le club en vie, les techniques et méthodes changent avec le progrès, la transition entre les anciens et les nouveaux se fait mieux si elle s'effectue au bon moment et en « bonne intelligence » !

QUID ? :

- Tous ces conseils et remarques sont peut-être déjà appliqués au sein de votre club, est-ce le cas ? Sinon êtes-vous en mesure de le faire pour ceux qui vous semblent opportuns ?
- Valorisez-vous régulièrement vos bénévoles actifs (lors des AG par exemple) ?